

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le 09/10/2023

ID : 025-493901102-20230921-2023_58_CA-DE

Le Directeur,
C. MOUGEOT

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 21 septembre 2023

Délibération n°58

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de votants : 20

Vote pour : 20

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 05 septembre 2023

Membres présents :

Président : M. MAIRE DU POSET

Conseil Départemental du Doubs /Jura : M. BILLOT – Mme BRAND - Mme CHOUX

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET - M. FROEHLI - M. LIME - M. MICHAUD -
Mme PRESSE – Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. BRAND – M. FAIVRE-PIERRET

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. ALPY (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) - M. BEAUDREY (pouvoir à
M. BILLOT) – M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) - Mme GUYEN (pouvoir à Mme BRAND)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. MOLIN (pouvoir à Mme BARTHELET) – M. BOURQUIN (pouvoir à
M. FROEHLI) – M. GUY (pouvoir à Mme PRESSE)

Communautés de communes : M. JOUVIN (pouvoir à M. BRAND)

OBJET : POINT SUR LE PERSONNEL

Il est proposé d'accueillir au sein de l'établissement, un apprenti en BTS Comptabilité et Gestion afin de renforcer le pôle administratif et financier suite à l'évolution du périmètre de l'EPF et des adhésions à venir et considérant la charge liée à l'activité de l'EPF sur les actes d'acquisition et de rétrocession, le suivi des loyers perçus et des opérations en portage.

Il est proposé au Conseil d'administration d'autoriser le recrutement, en 2023, et pour une durée de deux ans de :

- Mr GATINE Mathieu apprenti en BTS Comptabilité et Gestion à compter du 18 septembre 2023, avec présence alternée au siège de l'EPF et dans l'établissement scolaire selon la convention. Le budget correspondant (salaire et charges) représente une dotation d'environ 17 700 €/an en ce compris les réductions et exonérations de charges.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

AUTORISE

- le directeur à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer tous documents relatifs au recrutement d'un apprenti en BTS Comptabilité et Gestion en contrat d'apprentissage pour une période de 24 mois.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président,

Thierry MAIRE DU POSET

